

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 844

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'alliance des "petits"

■ (mam) Certaines contrées de Suisse romande, plus particulièrement dans les cantons de Vaud et du Valais, font un peu figure de "désert culturel" dans ce domaine. Ce ne sont pourtant pas les talents qui manquent : de plus en plus de jeunes compagnies théâtrales mettent sur pied des spectacles de qualité. En dehors des institutions solides comme les "galas Karsenty-Herbert", les petites villes romandes tentent de promouvoir le théâtre ; certaines d'entre elles ont décidé d'unir leurs forces.

Lancée en avril 86 par une émission d'Espace 2, l'idée d'un "pool romand des théâtres" est passée rapidement au stade de la réalisation. Dès l'ouverture de la saison 86-87, trois spectacles furent proposés aux publics d'Yverdon, Neuchâtel, Sion

et Monthey. Réunis grâce notamment à l'énergie de Mme Christiane Vincent, déléguée aux affaires culturelles et directrice du théâtre d'Yverdon, les responsables des quatre villes étaient animés par une même conception du théâtre et une volonté de travailler ensemble. Il ne s'agit en aucun cas de proposer un programme unique, mais plutôt de mettre en commun des moyens financiers forcément modestes pour accueillir des spectacles. C'est ainsi que les 24 et 25 février 87, Yverdon et Neuchâtel recevront Philippe Cau-bère et sa pièce "Ariane ou l'Age d'or" consacrée à Ariane Mnouchkine en exclusivité suisse. Pourquoi un parisien, alors que la Romandie fourmille de talents ? Mme Vincent explique que ce choix est motivé par l'excellente qualité de cette pièce qui triomphe actuellement à Paris. "Mais notre but est aussi, bien sûr, de faire travailler les comédiens suisses". En

ouverture de saison, le Centre dramatique de Lausanne présentera "Glengarry Glen Ross" de David Mamet dans trois des quatre villes du pool. Pierre Bauer, directeur du CDL, est séduit par l'expérience : "les tournées coûtent en général très cher, cette formule est très intéressante et nous pourrions bien prévoir notre prochain spectacle en fonction d'elle."

Christiane Vincent est plutôt optimiste quant à l'avenir du théâtre en Suisse romande. Pour elle, la création du pool était une nécessité. Outre les avantages matériels (coûts partagés, meilleure couverture médiatique), la formule offre des avantages psychologiques certains : les responsables locaux ne se sentent plus isolés et le pool permet de mieux canaliser les énergies.

Une réunion a eu lieu lundi 1er décembre au terme de laquelle les villes de Fribourg et Nyon, ainsi que le théâtre de l'Octogone de Pully se sont montrés très intéressés par la formule. De nouvelles perspectives sont donc ouvertes pour les créateurs romands, dont certains ne pourraient pas partir en tournée sans le pool.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Le tiers monde ou la prison

■ Avez-vous eu entre les mains *La Saga du Boulot*, de Florian Rochat (aux éditions Favre) ?

Formidable ! 647 pages, une centaine d'interviews : des Français de toutes les classes sociales - de préférence toutefois de milieux modestes - s'expriment sur leur quotidien.

Voici un cultivateur, un bûcheron, un mineur ; un soudeur, un métallurgiste ; une serveuse, une secrétaire, une caissière de supermarché ; un juge, un pompier, un pilote ; un fossoyeur, un juriste, une bergère ...

Je songeais, en lisant ces textes, à ce passage du *Discours de la Méthode*, dans lequel Descartes déclare s'être adressé, plutôt qu'aux philosophes, à des hommes de métier, dont la parole a plus de chance d'être *vraie* dans la mesure où leur vie et leur survie dépend de leur connaissance du *vrai* - alors que les philosophes peuvent dire un peu n'importe quoi sans encourir de sanctions...

(A mon examen d'aptitudes pédagogiques, j'avais eu à exposer les idées sur le sujet de Schopenhauer,

lequel se demande principalement s'il convient d'enseigner le suicide aux enfants... Répondant par la négative, puisque seuls les plus doués mettront fin à leurs jours et qu'il ne restera que les ballots, ceux qui n'auront pas compris le pessimisme de *Die Welt als Wille* ! J'avoue n'avoir pas trop eu l'usage de ces idées dans le cours de ma carrière.)

Voici Albert Masson, aumônier de prison - ce qu'il dit n'est pas marant :

"En France, il y a à peu près 750'000 naissances par années. Sur ces 750'000 êtres, il y en aura 120'000 qui connaîtront la prison, 150'000 autres iront dans des hôpitaux psychiatriques et 75'000 seront tués sur la route ou handicapés à vie à la suite d'un accident de la circulation."

Et de conclure :

"Vous ne pouvez pas imaginer la joie que l'on éprouve à aller trouver des détenus qu'on connaît et auxquels on dit : "Ecoute, tu n'aurais pas un bout de savon, un bout de serviette pour un type qui vient d'arriver et qui n'a

rien ?" Et vous pouvez difficilement vous faire une idée de la répercussion qu'a ce geste auprès du gars en question, qui se disait : "C'est fini". Et voilà qu'il y a une rencontre avec quelqu'un qui accepte d'être simplement homme avec lui ...

Oui, je me sens en plein Evangile. Et si Dieu me prête vie, je resterai le plus longtemps possible en prison... (Sourire)"

Voici Nelly Ammann, serveuse :

"Le jour où je ne travaillerai plus, je m'occuperai. Les contacts, j'en nouerai d'autres. Comme je perds ma timidité, je pourrai peut-être faire le premier pas et laisser tomber mon orgueil. J'essayerai d'aller à la rencontre des jeunes, pour tenter de leur être utile, de les conseiller, de leur apporter quelque chose. Dans n'importe quel cadre. Si je n'avais pas ma fille, il y a longtemps que je serais partie me rendre utile dans un pays où on a besoin de gens capables d'aider, comme coopérante dans le tiers monde, par exemple. Il n'est d'ailleurs pas exclu que je le fasse un jour. Seulement, à cinquante ans ou plus, je ne sais pas si on voudra encore de moi... (Sourire)"

Et vous ? Le tiers monde ou la prison ?